

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER SOCIOLOGIE

EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2022-2023

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

La sociologie est l'étude des fondements de la société, de la vie sociale et de ses structures. S'attachant aux domaines les plus divers (travail, consommation, famille, religion, formation, loisirs, médias, environnement, etc.), elle se penche tout particulièrement sur les grandes préoccupations actuelles telles que les inégalités, la migration, le développement durable et les transformations contemporaines.

Au cours de la première année de Bachelor, l'enseignement est composé d'une introduction à la sociologie, à laquelle s'ajoutent des enseignements portant sur les concepts et les théories clés du domaine de la sociologie économique et du champ d'études genre. Lors de cette année, les étudiant-e-s sont également initié-e-s aux différentes méthodes propres aux sciences sociales.

Au cours de la deuxième année, les grandes thématiques sont approfondies plus spécifiquement dans le cadre de cours et de lectures : changements sociaux, pouvoir, mondialisation et relations Nord-Sud, inégalités sociales, etc. Ensuite, les cours et les travaux pratiques permettent aux étudiant-e-s d'approfondir leurs connaissances et leur maîtrise de différentes méthodes de la recherche sociologique ainsi que de conduire une recherche sociologique, de la question initiale au rapport final. De plus, cette année est assurée par des enseignements ouverts aux autres disciplines voisines en sciences sociales (histoire économique et sociale, économie politique, sciences politiques, démographie, etc.).

Lors de la troisième année, les connaissances théoriques et méthodologiques sont approfondies à travers des séminaires et des colloques de travaux pratiques. Finalement, une liste des enseignements est proposée aux étudiant-e-s qui sont invité-e-s à choisir, en fonction de leur intérêt personnel, des enseignements afin d'améliorer leurs compétences transversales.

A la fois spécifique et ouverte aux autres disciplines, cette formation permet la maîtrise d'outils méthodologiques et techniques et une solide compréhension des problèmes sociaux actuels. Elle offre les compétences théoriques, analytiques et critiques nécessaires à l'analyse et à la compréhension des transformations sociales et ouvre favorablement les champs de perfectionnement et de possibilités professionnelles.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sociologie peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules : les modules 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'études.

Pour réaliser un pilier secondaire, on ajoute à ce pilier minimal les modules 4 à 6, qui valent 30 ECTS supplémentaires et qui approfondissent les connaissances théoriques et méthodologiques en sociologie.

Pour réaliser un pilier principal, on ajoute à ce pilier secondaire les modules 7 et 8, qui valent 30 ECTS supplémentaires et qui approfondissent notamment les connaissances sur l'élaboration et la réalisation d'une recherche sociologique et les compétences transversales.

Pour réaliser un pilier renforcé, on ajoute au pilier principal les modules 9 et 10, qui valent 30 ECTS, des enseignements transversaux au choix parmi une liste définie par l'Institut de sociologie et des enseignements optionnels disponibles dans l'offre du triangle Azur ou du réseau BeNeFri.

Les piliers principal et renforcé proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Le **Module 1** est constitué d'un enseignement d'introduction à la sociologie, accompagné de lectures fondamentales.

Le **Module 2** se compose de deux cours thématiques d'introduction.

Le **Module 3** comprend deux cours d'introduction aux méthodes en sciences sociales, *dont le premier doit avoir été suivi pour s'inscrire au deuxième*. A cela s'ajout un cours de méthodes en sociologie et un cours d'introduction à la statistique.

Le **Module 4** se compose d'enseignements thématiques au choix de l'étudiant-e, parmi ceux qui figurent dans le programme des cours.

Le **Module 5** est composé d'un séminaire annuel portant sur les méthodes qualitatives et d'un cours de statistique appliquée.

Le **Module 6** comprend des enseignements complémentaires en sciences sociales au choix de l'étudiant-e, parmi ceux qui figurent dans le programme des cours.

Le **Module 7** se compose d'un séminaire de recherche quantitative annuel obligatoire, ainsi que d'un colloque au choix de l'étudiant-e. *Le Module 3 doit avoir été validé préalablement.*

Le **Module 8** propose des enseignements transversaux optionnels au choix de l'étudiant-e, selon la liste définie dans le programme des cours.

Le **Module 9** comprend des enseignements au choix parmi ceux qui n'ont pas encore été suivis dans les Modules 4, 6, 7 et 8.

Le **Module 10** est composé d'enseignements optionnels disponibles dans l'offre du Triangle Azur ou du réseau BeNeFri.

STRUCTURE DES ETUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>Pilier renforcé (120 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Introduction à la sociologie	Module 1 : Introduction à la sociologie	Module 1 : Introduction à la sociologie	Module 1 : Introduction à la sociologie	9
Module 2 : Sociologie thématique	Module 2 : Sociologie thématique	Module 2 : Sociologie thématique	Module 2 : Sociologie thématique	6
Module 3 : Méthodes	Module 3 : Méthodes	Module 3 : Méthodes	Module 3 : Méthodes	15
	Module 4 : Approfondissement théorique et thématique en sociologie	Module 4 : Approfondissement théorique et thématique en sociologie	Module 4 : Approfondissement théorique et thématique en sociologie	9
	Module 5 : Approfondissement méthodologique en sociologie	Module 5 : Approfondissement méthodologique en sociologie	Module 5 : Approfondissement méthodologique en sociologie	12
	Module 6 : Compléments en sciences sociales	Module 6 : Compléments en sciences sociales	Module 6 : Compléments en sciences sociales	9
		Module 7 : Séminaire et colloques de recherche	Module 7 : Séminaire et colloques de recherche	15
		Module 8 : Compétences transversales	Module 8 : Compétences transversales	15
			Module 9 : Compléments 1	15
			Module 10 : Compléments 2	15

Programme des cours

Le programme des cours détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. Le programme des cours est actualisé chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - décrire de manière critique les concepts et théories clés de la sociologie/du domaine de la sociologie ;
 - associer les concepts clés avec la réalité économique et sociale;
 - inscrire la réflexion sociologique dans les contextes socio-historiques
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - élaborer une problématique ;
 - choisir les méthodes et techniques (qualitatives et/ou quantitatives) de collecte et d'analyse appropriées à l'objet d'étude en conduisant une recherche ;
 - produire des résultats d'analyse sociologique de manière synthétique et intelligible.
3. Capacité de former des jugements :
 - compiler les théories sociologiques et/ou recherches empiriques pour construire son argumentation ;
 - conceptualiser les différentes approches en sociologie et être capable de les mettre en perspective ;
 - expliquer avec un regard critique les processus de transformation sociale.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - rédiger un travail académique en respectant les règles déontologiques et d'éthique requises en sociologie ;
 - expliquer oralement et par écrit différents phénomènes étudiés en sociologie ;
 - transmettre des connaissances sociologiques de manière intelligible et adaptée à différents publics.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - adopter une posture analytique et scientifique pour observer les phénomènes sociaux ;
 - synthétiser des contenus de lecture sociologique ;
 - contribuer de manière constructive au travail en équipe.